

## Compte-rendu de la réunion de bureau du 6 avril 2017

### 1 – Brest horizon Digital et OCEAN HACKATHON

Joëlle Calvar, Brest métropole, et Jérémie Bazin, Technopôle Brest Iroise, ont rappelé le contenu de la stratégie numérique de la Métropole et présenté la démarche « OCEAN HACKATHON ».

Concernant la stratégie numérique que la Métropole se propose d'animer, elle est fondée sur 5 grandes orientations :

1. Un territoire en marche vers une mutation réussie
2. Brest métropole ou l'excellence de l'innovation
3. Vers un territoire plate-forme du futur
4. Des services au public de qualité
5. Un territoire fier de ses acteurs et de ses projets.

Dans le territoire concerné par la démarche « French tech + » (Brest métropole, Lannion, Morlaix et Quimper, 16 000 emplois du numérique se répartissent dans 1 620 entreprises, dont plus de 3500 dans le secteur maritime.

L'objectif de la métropole et du Technopôle est de développer ce secteur et de faire émerger des projets numériques liés au maritime.

L'OCEAN HACKATHON est une démarche collective dont la 1<sup>ère</sup> édition a eu lieu en 2016 avec pour objectif premier de partager et d'utiliser les données spatialisées liées à la mer. L'idée est de s'appuyer sur les forces vives du territoire dans le cadre d'un appel à défi, de s'appuyer sur les propositions, les besoins des usagers...pour trouver des réponses aux problématiques posées. Il s'organise en 2 phases, tout d'abord le lancement d'appel à défi puis l'organisation des équipes projets.

En 2016, 43 défis ont été posés et 6 d'entre eux ont été relevés par des équipes projets.

Les membres du Conseil de développement sont invités à participer à cet événement s'ils le souhaitent, contacts : Joëlle Calvar 02 98 33 53 04 – [joelle.calvar@brest-metropole.fr](mailto:joelle.calvar@brest-metropole.fr), Jémérie Bazin 02 98 05 63 20 [jeremie.bazin@tech-brest-iroise.fr](mailto:jeremie.bazin@tech-brest-iroise.fr). Pour cette seconde édition, la date limite de dépôt des défis est fixée au 18 juin.

(voir affiche en annexe)

### 2 – Proposition d'organisation d'un groupe de travail sur la mobilité

Yves Jullien et Patrick Jagaille ont rédigé une note afin d'organiser une réflexion sur la mobilité au sein du Pays de Brest. Il s'avère qu'un groupe d'étudiants de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) a réalisé une étude sur ce thème pour le compte de la Métropole qui sera

diffusée lors de la prochaine réunion de bureau. Yves Jullien considère que beaucoup des questionnements qu'il se proposait d'étudier y sont abordés. L'organisation d'un groupe de travail au sein du conseil mérite donc d'être reconsidérée.

André Lagathu rappelle que dans le SCoT en vigueur il était prévu d'élaborer un schéma des déplacements à l'échelle du Pays de Brest et que cela n'a pas été fait.

Guy Jourden indique que le réseau des conseils de développement bretons travaille également sur ce thème et qu'un rencontre aura lieu à Brest en décembre.

### **3 – Commission mer et littoral**

La commission a auditionné le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marin ainsi que le comité régional de conchyliculture le 4 avril. Cette réunion a été très enrichissante et a permis de comprendre les difficultés que connaissent ces professions.

Le compte-rendu sera diffusé ultérieurement.

La prochaine audition aura lieu en mai en présence d'Yves-Marie Paulet (responsable Campus Mer et VP Mer de l'UBO) et de Patrick Poupon (Pôle mer Bretagne-Atlantique)

Le 26 avril, une visite sera organisée à Concarneau : visite de la criée, rencontre avec Pascal Piriou président de l'interprofession du port de Concarneau, la CCI, la SEMCAR (société d'exploitation des moyens de carénage). La commission maritime du Conseil de développement de Cornouaille accueillera la délégation brestoise.

### **4 – Rapport développement durable de la Métropole et de la ville de Brest**

Une réunion a été organisée le 27 avril en présence des membres du conseil de développement et des conseils de quartier afin de préparer une rencontre élargie de mise en débat de ce rapport. Lors de cette réunion de préparation, Jean-Pierre Caroff a fait remarquer la position particulière du Conseil de développement qui doit émettre un avis formel sur ce rapport et qui nécessitera donc une réunion de la commission Aménagement Développement Durable.

### **5 – Contrat de partenariat : Clause de revoyure**

La Région Bretagne a prévu une clause de « revoyure » dans les contrats de partenariat qui la lie aux Pays bretons. Dans ce cadre, Le Pays de Brest a transmis un questionnaire qui était joint au précédent compte-rendu de réunion de bureau. Seule la Chambre d'agriculture a émis des propositions. Le questionnaire est donc à nouveau joint au présent document dans le cas où certains d'entre vous auraient des remarques à formuler. Le contrat est disponible sur le site du conseil de développement [ici](#).

### **6 - Questions diverses**

- Relations presse, communication : Chantal Guillerm accepte d'assister le conseil dans des opérations de communication, notamment avec la presse.
- Communautés de communes du Pays de Brest, Collège territorial : La communauté de communes de Crozon-Aulne maritime a nommé 6 personnes dont 2 étaient déjà membres du Conseil (Jean-Pierre Arnal et Guillaume Douguet). Un contact téléphonique a eu lieu avec le Pays des Abers et le Pays de Lesneven-Côte des Légendes.
- Maryse Larpent va recontacter les communautés afin de rencontrer les techniciens en charge du Conseil de développement.
- Frédéric Druais indique que le Club d'entreprises Légendes, Iroise, Abers a également échangé à ce sujet avec les communautés. Il semble que celles-ci n'aient pas bien compris le fonctionnement et le rôle du Conseil. Il suggère d'élaborer une note explicative.

**USAGERS DE LA MER,  
PROFESSIONNELS  
OU JUSTE PASSIONNÉS...**

**VOUS AVEZ  
DES BESOINS,  
DES ENVIES D'AMÉLIORER  
DE PARTAGER ?**

**NOUS VOUS OFFRONS :**

**UN LIEU  
DES DONNÉES  
NUMÉRIQUES VARIÉES  
DES TALENTS  
PLURIDISCIPLINAIRES**

 **OCEAN**<sup>®</sup>  
Hackathon

**ENSEMBLE,  
CRÉONS UNE COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT  
ET CONCRÉTISONS VOS IDÉES !**

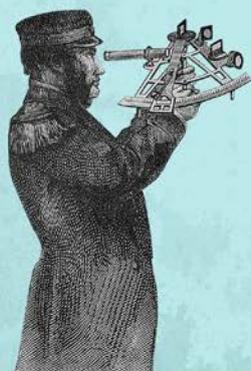
**APPEL À DÉFIS**

**DU 6 MARS AU 18 JUIN**

[www.ocean-hackathon.fr](http://www.ocean-hackathon.fr)

#OceanHack

Ocean Hackathon 2<sup>ème</sup> édition,  
Du 13 au 15 octobre 2017, à Brest



**CAMPUS**  
MONDIAL  
DE LA **MER**

 **FRENCH  
TECH  
BREST**  
MERCAT  
LANNION

**MORSPACE**  
**BOOSTERS**

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)

## ANNEXE

### REVISION DU CONTRAT DE PARTENARIAT DU PAYS DE BREST

#### RAPPEL :

3 priorités

1 - Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest

2 - Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale

3 - Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire

11 fiches actions

#### **Priorité 1 - Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest**

1.1. Soutien aux équipements structurants du pôle métropolitain du Pays de Brest

1.2. Soutien aux sites et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes

1.3. Soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées

#### **Priorité 2 - Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale**

2.1. Créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes

2.2. Renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la mer dont la pêche, la conchyliculture et la filière algues

2.3. Soutenir les actions innovantes en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire

2.4. Créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des entreprises

#### **Priorité 3 - Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire**

3.1. Accompagner les projets facilitant la mobilité durable

3.2. Accompagner les projets de production d'énergie renouvelable et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation énergétique

3.3. Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité

3.4. Accompagner les projets d'aménagements urbains durables

#### **Un axe services collectifs essentiels**

Projets éligibles :

Equipements enfance/jeunesse

Équipements scolaires (écoles, cantines, garderies)

Structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse (crèche, ALSH...)

Equipements sportifs (gymnase, piste d'athlétisme)

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)

Equipements culturels et associatifs :  
bibliothèques et médiathèques  
salles multifonctions et locaux associatifs  
Maison de Santé pluridisciplinaire  
Dernier commerce de proximité

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS, DE COMPLEMENTS AU CONTRAT DE  
PARTENARIAT ACTUEL

**I - Concernant les 3 priorités**

**II – Concernant les fiches actions**

Il est possible de proposer de les modifier sur les points suivants :

Problématique spécifique à cette action  
Type de projets éligibles  
Type de bénéficiaires  
Dépenses éligibles  
Modalités de financement

Il est également possible de supprimer certaines fiches actions et d'en proposer de nouvelles

Fiche action 1.1. Soutien aux équipements structurants du pôle métropolitain du Pays de Brest

Fiche action 1.2. Soutien aux sites et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres

Fiche action 1.3. Soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées

Fiche action 2.1. Créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)



Fiche action 2.2. Renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la mer dont la pêche, la conchyliculture et la filière algues

Fiche action 2.3. Soutenir les actions innovantes en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Fiche action 2.4. Créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des entreprises

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)

Fiche action 3.1. Accompagner les projets facilitant la mobilité durable

Fiche action 3.2. Accompagner les projets de production d'énergie renouvelable et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation énergétique

Fiche action 3.3. Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)



Fiche action 3.4. Accompagner les projets d'aménagements urbains durables

Proposition de nouvelles fiches actions

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[www.conseil-developpement-brest.fr](http://www.conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr](mailto:conseil-developpement@conseil-developpement-brest.fr)

### **III – Concernant l’axe services collectifs essentiels**

Au sujet de cet axe, il est possible de faire de nouvelles propositions qui ont trait à la nature des projets éligibles et aux modalités d’intervention (montant de dépenses éligibles, taux, plafond)